

Apprendre tout au long de la vie



Peter Drucker, le père du management, prédit qu'au cours du prochain siècle il n'y aura plus de pays pauvre mais plutôt des pays ignorants.

Depuis notre tendre enfance, on entendait nos maîtres répéter à ceux qui voulaient bien les entendre «apprends du berceau jusqu'à la tombe». Ce credo repris par l'UNESCO, érigé en objectif national en Tunisie, vient de recevoir un sérieux regain d'intérêt au niveau international.

Un rapport gouvernemental américain (janvier 1999) (associant les départements du commerce, de l'éducation, du travail et l'institut d'alphabétisation et des petites entreprises) sur le travail pour le 21ème siècle conclut sur le caractère éminemment stratégique de l'éducation et de la formation continue pour les années à venir.

Ce rapport établit que le niveau de revenu de chaque citoyen sera fonction de ses qualifications.

Le développement des compétences tout au long de la vie sera dorénavant le pilier central de la nouvelle économie : La formation continue et le développement des compétences vont, précise le rapport, de l'intérêt des employés comme des entreprises : «plus un employé apprend, plus celui qui l'emploie gagne d'argent».

Ce point de vue est illustré dans le rapport par le fait que les employeurs dont les travailleurs ont effectué des stages de formation qualifiante ont vu leur productivité s'améliorer d'environ 20%.

Dans le même sens, un rapport de 1998 établi par la Banque Mondiale conclut que l'éducation est une nécessité pour tous les pays du monde et l'une des premières clefs de développement.

Une autre étude prospective sur le travail au 21ème siècle conclut que dans une vie professionnelle, l'individu connaîtra plusieurs employeurs et sera appelé à exercer plusieurs métiers différents, ce qui nécessitera une grande aptitude à réapprendre de façon permanente.

Dans un avenir à moyen terme, voire même dans l'avenir immédiat, le niveau de développement, aussi bien des individus que de celui des nations, est fonction de l'aptitude individuelle et collective à concrétiser le principe de l'apprentissage à vie.

Un employé soucieux de la préparation de son avenir choisira son employeur, non seulement en fonction du salaire perçu, mais aussi des possibilités de formation qualifiante offertes qui seront, outre le prestige et le confort intellectuel qu'elles génèrent, de plus en plus perçues par les employés comme équivalents à un complément de rémunération.